

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7279337401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7279337401>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 janvier 2022** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date à COLOMBELLES (14) du 20 Janvier 2022, il a été constitué la SAS « X2G », société par actions simplifiée au capital de 1 000 € constitué en totalité de numéraire. Siège social : 16 Rue du Haut des Jardins, 14920 MATHIEU. Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Objet : l'activité de holding financier, la prise de participation ou d'intérêts, par voie d'acquisition ou autrement, dans le capital de toutes sociétés, groupements ou associations françaises ou étrangères, la gestion de ces participations et la réalisation de toutes opérations d'administration et de disposition, par tous moyens, tant pour son compte que pour le compte de tiers ; le pilotage et le contrôle des opérations conduites par ses filiales, l'animation de groupe de sociétés, et la prestation de services de toutes sortes et conseils aux filiales et toutes entreprises et participations au niveau de l'assistance d'exploitation, technique, administrative, comptable, financière et sociale ; la gestion de valeurs mobilières et de tout patrimoine mobilier et immobilier, en ce compris la constitution de toutes sûretés et garanties dans l'intérêt du groupe, et, en règle générale, toutes activités entrant dans le cadre d'une société holding, la détention et la gestion d'un portefeuille de titres.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre. La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être soumise à agrément de la collectivité des associés. Président : M. Xavier GILSON, demeurant 16 Rue du Haut des Jardins, 14920 MATHIEU.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAEN.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

